

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 30 novembre 2022

DEL_20221130_01

Nombre de Conseillers
En exercice **29**
De présents **25**
De votants **27**

L'an deux mille vingt-deux, le trente novembre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

Installation d'une conseillère municipale

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le :
1er décembre 2022

Et que la convocation avait été faite le
23 novembre 2022

Etaient présents :

Claude AUFORT, Dominique MAHE-VINCE, Jean-Louis LELIEVRE, Gilles BRIAND, Laurence FREMINET, Hervé MORICE, Emilie CORDIER, Denis ROULAND, Myriam LEROUX, Sébastien WAIRY, Stanislas FONLUPT, Stéphanie BURNEL, Eric MEIGNEN, Cécile OLIVIER, Benoît PICHARD, Laurence DUPONT, Yannick BEAUVAIS, Jessica NICOLAS, Jean-Pierre LE CROM, Thierno DIALLO, Elodie LEBOT, Magali MACE, David PELON, Aurélie LE GUNEHEC, Alain DESMARS

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Didier NOUZILLEAU a donné un pouvoir à David PELON,
- Michel CONANEC a donné un pouvoir à Aurélie LE GUNEHEC.

Absentes : Cécile NICOLAS et Françoise HAFFRAY

M. Hervé MORICE a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

VU le courrier de Madame Véronique JULIOT adressé à Monsieur le Sous-Préfet le 28 septembre 2022 l'informant de la démission de son mandat de conseillère municipale et d'adjointe au Maire,

VU le courrier recommandé adressé à Madame Véronique JULIOT par le Sous-Préfet et réceptionné le 12 octobre 2022, date de la démission effective de Madame Véronique JULIOT,

VU l'article L.270 du Code Electoral, garantissant le remplacement des conseillers municipaux par le suivant de la liste,

VU la liste « Ensemble, agissons pour Trignac », Madame Elodie LEBOT arrive en suivant de la liste,

VU la lettre recommandée envoyée à Madame Elodie LEBOT, le 8 novembre 2022, l'informant de la démission de Madame Véronique JULIOT, de sa nomination en tant que Conseillère Municipale au titre du suivant de la liste, ainsi que sa convocation au conseil municipal du 30 novembre 2022,

VU le courrier reçu en mairie le 17 novembre 2022, par lequel Madame Elodie LEBOT accepte le poste de conseillère municipale,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le 08/12/2022

ID : 044-214402109-20221130-DEL_20221130_01-AR

SLO

CONSIDERANT tous ces éléments,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Prend acte de l'installation de Madame Elodie LEBOT dans ses fonctions de conseillère municipale.



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :

Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le 08/12/2022

SLO

ID : 044-214402109-20221130-DEL_20221130_01-AR